



AG2R LA MONDIALE

AGICAM
14 rue Auber
75009 Paris

Paris, le 5 Août 2014

NOTE D'INFORMATION MODIFICATION FIA AG2R LA MONDIALE ALLOCATIONS ACTIONS

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que la Direction Générale de la société de gestion Agicam a décidé de modifier votre fonds comme suit :

- modification de la stratégie d'investissement (suppression de la contrainte statutaire de 15% maximum sur la taille des supports).
- changement de dénomination : votre fonds sera désormais dénommé : ALM ALLOCATIONS ACTIONS.

De plus, nous vous informons que votre fonds relève de la Directive 2011/61/UE. Par conséquent, votre fonds est considéré comme un FIA au sens de la réglementation en vigueur. Le prospectus de votre fonds a donc été modifié en ce sens.

Toutefois, les modifications apportées au prospectus et DICI de votre fonds ne sont que des modifications rédactionnelles et n'ont aucune incidence sur la stratégie d'investissement et le fonctionnement de votre fonds.

L'opération, qui n'est pas soumise à agrément AMF, sera mise en œuvre à compter du **8 Août 2014**.

Nous vous rappelons que le DICI et le prospectus de votre fonds sont disponibles sans frais sur le site internet de la société de gestion (www.agicam.fr), ou sur simple demande formulée auprès d'Agicam.

Nous vous remercions par avance de votre confiance renouvelée, et nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Le Directoire